

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7232014201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://reussir-agri72.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7232014201>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 août 2020** sur **Agri 72 web**
Pour le département : **72 - SARTHE**

AVIS DE TRANSFORMATION

1/ Aux termes d'une délibération en date du 03 juillet 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Arnaud LOUVEAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Président de la société : Monsieur Arnaud LOUVEAU demeurant Lieudit "La Marvallière" 72330 CERANS FOULLETOURTE.

2/ Aux termes de la même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés décide :

- de remplacer à compter du 03 juillet 2020, la dénomination sociale "SPORT INITIATIVES" par "MSR ALIZES" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de modifier à compter du 03 juillet 2020, l'objet social par la « Prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et

notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres. ».

En conséquence, modifie l'article 2 des statuts.

Pour avis

Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

